Pont ou porte?



Photo: André Rombauts, 2017

Le promeneur qui passe sous l'*arvô* en descendant la *rue du thier de la Chartreuse* aura l'occasion de voir le petit écusson identifiant un monument du patrimoine protégé de Wallonie. Le QR code renvoie à une **page web** décrivant l'*arvô*.

Enjambant la voie dans le but de relier les terrains appartenant anciennement à la Chartreuse, cette porte monumentale en briques et calcaire a été élevée vers 1600 et restaurée dans la première moitié du XVIIIe siècle. Il s'agit d'un édifice de plan rectangulaire, flanqué à l'arrière d'une tourelle carrée coiffée d'un pavillon. La construction s'ouvre au rez-de-chaussée en un large passage en plein cintre doublé d'un triple rouleau de briques. L'étage est percé de meurtrières récentes et orné d'une élégante niche en tuffeau sur les deux faces. La toiture en bâtière est soulignée par une frise dentée.
Classé comme monument le 5 juin 1981.

On répète souvent que l'on doit traiter avec prudence et esprit critique les informations publiées sur le web. Cependant, sur les pages de l'espace web du **Patrimoine de Wallonie**, on s'attend à disposer d'informations correctes. Or, l'*arvô* est bien un pont et non une porte. D'ailleurs, le descriptif de la fiche de l'*arvô* précise que son but était de relier des terrains appartenant aux **Chartreux…**

André Rombauts